

Le 15 mars 2023

« Par Système de dépôt électronique »

Me Véronique Dubois

Secrétaire pour la Régie de l'énergie
Tour de la Bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 2^e étage, bureau 255
Montréal (Qc)
H4Z 1A2

Objet : Dossier R-4169-2021, phase 2

Demande relative aux mesures de soutien à la décarbonation du chauffage des bâtiments

Chère Consoeur,

La présente donne suite à votre correspondance du 8 mars 2023 dans le cadre du dossier en objet et vise à transmettre à la Régie les informations requises pour la planification de l'audience.

-Le temps prévu pour le contre-interrogatoire des témoins des Distributeurs est estimé à vingt-cinq (25) minutes.

-Le temps requis pour la présentation de la preuve du GRAME par Mme Nicole Moreau, analyste externe, est estimé à vingt (20) minutes. Une déclaration sous serment, attestant de la véracité des faits allégués dans la preuve du GRAME (C-GRAME-0033) est déposée en annexe de la présente.

-Le temps prévu pour l'argumentation est estimé à vingt (20) minutes.

-Enfin, la soussignée n'entend pas soulever de moyen préliminaire à ce stade.

Espérant le tout conforme, je vous prie d'agréer, Me Dubois, l'expression de nos salutations distinguées.

(S) Geneviève Paquet

Geneviève Paquet, avocate

P.j. (1)

cc. Me Philip Thibodeau (pour Énergir s.e.c.) et Me Joelle Cardinal (pour Hydro-Québec Distribution), par courriel
